

"Chez nous" de Lucas Belvaux



Pauline, infirmière à domicile, entre Lens et Lille, s'occupe seule de ses deux enfants et de son père ancien métallurgiste. Dévouée et généreuse, tous ses patients l'aiment et comptent sur elle. Profitant de sa popularité, les dirigeants d'un parti extrémiste vont lui proposer d'être leur candidate aux prochaines municipales.

"Retour à Forbach" de Régis Sauder



Régis Sauder revient dans le pavillon de son enfance à Forbach. Il y a 30 ans, il a fui cette ville. Entre démons de l'extrémisme et déterminisme social, comment vivent ceux qui sont restés ? Ensemble, ils tissent mémoires individuelles et collectives pour interroger l'avenir où la peur semble plus forte que jamais.

Agenda militant :

- DISTRIBUTIONS DE TRACTS par le Collectif Etat d'Urgence pour interpeller les candidats à la présidentielle pendant les w-e sur les marchés, et en semaine aux sorties de métro .

D'autres distributions seront organisés pendant la campagne des législatives pour interpeller les candidats sur le vote des étrangers ...

S'inscrire auprès de Germaine Grinspan

- 21 avril - 16h rassemblement devant le siège d'Adoma, 42 rue de Cambronne pour soutenir les migrants des foyers.

- 26 avril réunion: une réunion est organisée au siège de la LDH pour parler de l'état de la démocratie. Elle est ouverte à tous les adhérents.

LES EMISSIONS SUR RADIO LIBERTAIRE 89.4 FM

Chaque mois, une section de la Ligue des Droits de l'Homme est invitée à construire une émission de deux heures, diffusée le vendredi dans le cadre de "L'invité du vendredi" de 19h à 21h . Radio Libertaire stocke maintenant ses émissions en MP3 sur son site, à l'adresse: <http://media.radio-libertaire.org/php/grille.php>.



LE CONGRES : suite

Christine Borzellino

Pour le Congrès qui aura lieu à Grenoble les 3, 4 et 5 juin 2017, la section peut envoyer 12 délégués : pour ceux qui sont intéressés, RDV à la réunion de section du 11 mai où seront élus ces délégués. Mais on peut également y aller sans être délégué.

Dans tous les cas, il faut s'inscrire individuellement auprès du National pour disposer d'un badge (avant le 30 avril) : voir dernière page du LDH-INFO n° 273 (**Guide pratique du Congrès**) qui permet de plus de s'inscrire pour les repas.

Chacun doit également prévoir son hébergement (le plus tôt possible pour avoir le choix) et son voyage. Les possibilités d'hébergement sont indiquées dans le Guide pratique du Congrès.

Rappelons que, pour ceux qui le souhaitent, la section peut prendre en charge les frais d'hébergement et de voyage des délégués.

Le 11 mai, nous procéderons également à l'élection en section de la moitié des membres du Comité Central. Ce vote peut être fait par correspondance auprès du Siège mais pas par procuration. Nous commencerons à étudier les textes du Congrès.

Le 18 mai, nous avons prévu une réunion de section supplémentaire pour finaliser la position de la section sur les textes du Congrès (que chacun a dû recevoir par papier ou mail) et donner mandat aux délégués.

ATTENTION: DEUX REUNIONS DE SECTION POUR PREPARER LE CONGRES

JEUDI 11 MAI
JEUDI 18 MAI

à 20 h à la Maison des Associations,
11 rue Caillaux - 75013 - M° Maison Blanche

Permanence d'aide et d'information juridique des étrangers:

le samedi matin de 10h à 12h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013
contact : Jules-mathieu Meunier
julesm.meunier@yahoo.fr
06 41 67 35 06

Permanence étudiants étrangers (RUSF/LDH)

vendredi de 17h30 à 19h30 en salle B903, au 9e étage dans le centre PMF. 90, rue de Tolbiac, 75013.
rusfparis1@gmx.fr

Ligueurs au prétoire:

Contacts :
Alice Bertin
alicebertin@orange.fr
01 42 72 55 35
06 76 74 81 71
Sylvie Clavel
sylvie.clavel99@gmail.com

Diffusion des tracts:

Actuellement :
marchés Blanqui - Mouffetard et Maison Blanche, le dimanche matin, et d'autres, selon actualité et disponibilités - autres lieux selon les contenus traités
Contact : Germaine Grinspan - saxifrage5@orange.fr

RESF

Permanences:
tous les samedis de 10h à 12h
les 2ème et 4ème sur rendez-vous mercredis de 15h à 17h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013
contact : jvaudenay@gmail.com -

Groupe Etudiants:

contact :
Hadrien : hadrien-12@live.fr

Actualités

de la section Paris 5ème - 13ème



n° 67 - avril 2017

Point de vue :

Un défilé pour les droits des femmes – 8 mars 2017 - *Hervé Bercegol*

Les droits des femmes sont les droits des humains

La place commence à se mettre en mouvement. Alors que la République, de bronze, regarde vers la rue du temple, le défilé prend comme prévu le Boulevard Saint-Martin. Dûment équipé d'un drapeau tout neuf de la LDH, et chaudement encouragé par mes camarades qui achèvent de plier le stand qu'elles (et ils) ont tenu tout l'après-midi, je m'élance pour mon premier défilé du 8 mars. Bientôt, je me retrouve seul à suivre la foule bigarrée des drapeaux rouges : Osez le féminisme et le planning familial,... Seul représentant de la LDH, qui plus est un homme, qui attire inévitablement les remarques.

Déjà sur le stand, de nombreux manifestants étaient venus discuter de l'aspect inopportun du mot "Homme" dans le nom de la LDH. Entre République et Opéra, trois manifestantes m'ont abordé, toutes trois justement sur ce sujet. D'abord une jeune militante d'une autre association, enjouée et enceinte, nous enjoignant à prendre le train de la modernité, pour n'être pas compris de travers. Elle convient de la difficulté du changement et nous encourage à le promouvoir dans la Ligue.

Dans le cortège, une ancienne militante de la LDH se joint à mon pas et se présente : Marie-Christine a quitté l'association il y a 10 ans suite au constat d'un certain conservatisme reléguant parfois les droits des femmes en seconde zone. Depuis de nombreuses années, des associations partenaires essaient de convaincre la LDH de changer "Homme" pour un vocable réunissant mieux tous les humains. En 1999-2000, Marie-Christine a contribué au débat interne sur le nom, proposant "droits des Humains". Elle reviendrait si nous réussissions une évolution de nom.

Alors que je discute avec Marie-Christine, une jeune "cadre dynamique" d'un ministère vient m'expliquer que "c'est très simple, qu'il suffit de biffer ce nom idiot pour le remplacer. Un peu de courage voyons". Elle s'enfuit brusquement, soit par bravade, soit peut-être parce qu'elle s'est rendue compte de l'inefficacité de son impolitesse.

PROCES OPPOSANT EMMAÛS ET DES SYNDICALISTES

Résultat du procès en appel : **les syndicalistes ont été relaxés.**

Cette information vous est transmise par le groupe **Ligueurs au Prétoire** qui était présent au procès et en avait fait le compte rendu dans le Journal n° 66 de mars 2017.

Le suivi régulier des audiences (Cour Nationale du Droit d'Asile, du Juge des Libertés et de la Détention et sa Cour d'Appel, du Tribunal Administratif) et la présence à un procès comme celui cité supra reposent sur un effectif trop réduit du groupe qui cherche de nouveaux participants.

Rejoignez Ligueurs au prétoire !

Il y a de moins en moins de bras dans les manifestations pour porter la banderole !

Dans la manifestation du 19 mars pour la justice et la dignité la banderole n'a pas pu aller plus loin que la station de métro Voltaire ...

Il faut être trois pour porter la banderole, même en comptant le renouvellement indispensable de l'équipe de porteurs on devrait pouvoir y arriver ?



Rappelons-nous : dans le numéro de mars dernier du journal Alice Bertin s'interrogeait sur l'excès d'appels à manifester, appels adressés à des ligueurs qui n'ont pas une "culture de la rue".

Alors ... que faire ?

Merci d'adresser vos suggestions à paris.5.13@ldh-france.org

RESF - Parrainage républicain

Jocelyne Vaudenay

Le Parrainage RESF s'est donc tenu le mercredi 22 mars à la Mairie du 13^{ème}.

11 élèves appartenant à 7 familles et 11 lycéens ont été parrainés. En l'absence de M. Jérôme Coumet, maire du 13^{ème}, c'est Madame Annick Olivier, Conseillère de Paris déléguée aux affaires scolaires, à la réussite éducative et aux relations avec la caisse des écoles, qui a présidé la cérémonie. Comme à chaque fois la salle était comble, et l'assistance chaleureuse.



Actuellement 4 ligueurs de notre section parrainent un élève (donc une famille) ou un lycéen.

Nous espérons un autre parrainage d'ici la fin de l'année, laissez-vous tenter par l'expérience ...

<http://www.ldh-paris513.fr> - courriel: paris.5.13@ldh-france.org

RESF: Dépôt groupé de dossiers au Centre de Réception des Etrangers

Comme cela est organisé régulièrement pendant les vacances scolaires, les collectifs parisiens de RESF ont accompagné le même jour dans les différents centres de réception des étrangers (Trois CRE à Paris : Avenue du Maine, Rue des Morillons, rue Truffaut) les jeunes majeurs et les parents qui avaient préparé un dossier de demande de titre de séjour. Le passage par le CRE est nécessaire pour obtenir un rendez-vous à la préfecture. Ce dépôt groupé facilite les accompagnements et favorise les échanges en cas de litige. Il est à remarquer qu'au CRE Maine le RESF est favorablement connu.

Deux parents avaient anticipé de trois mois leur demande, une mère dont la durée de séjour n'atteindra 5 ans qu'en juillet, et un père dont le fils est encore en grande section de maternelle. Tout deux se sont fait "renvoyer" et sont priés de revenir à la mi-juin ... le délai sera plus acceptable à ce moment-là. Alors que les rendez-vous en Préfecture étaient ce jour-là donnés pour octobre ...

Détail important, au centre Maine, le père de famille s'est vu annoncer que son extrait de naissance était un faux. Il l'a pourtant déjà présenté à la Préfecture et on ne lui a rien dit. L'œil des préposés aux guichets est de plus en plus exercé ... et il semble que les documents réalisés dans les pays d'origine soient de plus en plus contestés.

Tous les lycéens qui se sont présentés ont obtenu des rendez-vous pour les 2 ou 3 octobre.

La situation des migrants à Paris

Hortense Cheminant

Dans le cadre de la plateforme de la ville de Paris de ressources et de coordination de l'accueil des réfugiés à Paris, une réunion, organisée par Dominique Versini, s'est tenue le 10 mars à la Mairie du 18^{ème}. Elle avait pour objet de présenter un bilan des quatre mois d'ouverture du dispositif d'accueil des primo-arrivants dans le centre humanitaire La Chapelle et de faire le point sur l'état de la mobilisation de la communauté parisienne.

Ainsi étaient convoqués à cette réunion les différents acteurs parisiens de l'accueil des réfugiés, des institutionnels et des acteurs privés. Les associations militantes (Cimade, LDH) étaient également représentées.

Beaucoup d'acteurs ont pris la parole, le rectorat, l'association Aurore, Emmaüs solidarité, les bibliothèques (qui offrent aux migrants des accès internet), la Préfecture, et la ville de Paris. Sur les deux heures de réunion prévues, il n'est resté qu'un quart d'heure pour le débat avec la salle, moment où la Préfecture nous avait déjà quitté. La Cimade et la LDH ont pris la parole à propos de la question des droits et de son accès : nous avons rappelé qu'avant d'être des réfugiés ces personnes étaient des demandeurs d'asile et que cette plateforme ne faisait que peu, voire pas du tout, de place à cette problématique. D'autant plus que, d'après Emmaüs-solidarité, 90% des migrants qui se présentent au centre humanitaire de La Chapelle sont des personnes relevant de la procédure Dublin. Au sein de ce centre est organisé un Cesa relevant de la préfecture permettant à l'Etat de savoir, en prenant les empreintes des personnes, s'ils relèvent de cette procédure Dublin. Une fois réorienté pour la plupart en centre d'hébergement d'urgence migrants en Île de France, et au cours de leur démarche administrative, ces personnes sont donc susceptibles d'être mises en rétention et d'être éloignées dans le pays où leurs empreintes ont été déposées en premier et à terme d'être renvoyées dans leur pays, qu'elles ont fuit. Dans son

communiqué du 21 mars, la Fédération de Paris de la LDH rappelait à l'Etat qu'il lui est tout à fait possible d'accorder le droit d'asile à ces personnes.

La LDH observait également qu'aucune assistance juridique n'était proposée aux migrants, alors qu'ils seraient en droit



d'être informés précisément sur leurs droits, justement.

S'il y a bien eu des actions de la part de la Mairie de Paris, la question des droits reste le parent pauvre. La situation des MIE n'a pas été abordée.

Par ailleurs, des ligueurs des Yvelines ont évoqué la question des personnes en procédure Dublin sur la liste mail du Groupe de travail national étrangers de la LDH. Ils ont soulevé l'opportunité de faire sur ce sujet une campagne nationale. Il a été proposé par un ligueur de province que nous abordions cette problématique lors de notre congrès à Grenoble. *Affaire à suivre...*

Pour en savoir plus sur les positions de la LDH à l'égard de la procédure Dublin :

<http://www.aedh.eu/>

De plus, l'inter-collectif parisien de soutien aux migrant-es a fait un communiqué dont le but est d'appeler les candidats à la présidentielle à répondre publiquement sur la question de Dublin III. Le texte est disponible en ligne à l'adresse <http://www.stopdublin.fr/>

Les réponses des candidats y seront publiées.

Foyers de migrants

Jocelyne Vaudenay

Suite à la réunion des représentants des foyers en mars à la Bourse du travail, un appel est lancé pour un rassemblement le 21 avril devant le siège d'Adoma, l'un des gestionnaires des foyers.

Le rassemblement se tiendra à 16h au 42 rue de Cambronne Paris 15^e - M^o Cambronne.

Les migrants protestent contre les attaques du gestionnaire contre la vie collective des résidents, par fermeture des salles collectives, destinées à la cuisine, au culte, aux formations informatiques, aux réunions, qu'il s'agisse des Foyers de Travailleurs Migrants (FTM) ou des nouvelles "résidences sociales".

Dans les résidences sociales dès que des studentes se libèrent elles sont attribuées à d'autres publics, "sortez travailleurs immigrés de vos foyers maintenant qu'ils sont réhabilités, laissez la place à nos pauvres".

Comme si le fourre-tout de la misère sociale était un haut lieu de la mixité sociale.

La concertation est absente de ces réorganisations. D'autant plus que les nouveaux publics accueillis ont encore moins de possibilité d'organisation que les migrants.

Le Directeur Général de Coallia (un autre organisme gestionnaire), M. Caldérini, a été renvoyé par le CA; pour les syndicats, les résidents, leurs comités et la coordination des délégués Coallia, pour le Copaf, c'est une très bonne

nouvelle. Ils espèrent que le ou la prochain-e DG va renouer avec la concertation.

Dès que le ou la ministre du logement sera nommé-e, un rassemblement sera organisé au ministère, sans doute autour du 19 mai, avec la fédération DAL et d'autres volontaires.

SYRIE

Marianne Wolff

Après l'attaque chimique du 4 avril en Syrie, à Khan Cheikoun, perpétrée vraisemblablement par le régime d'Assad, nouveau rassemblement auquel appelait la LDH, le 6 avril, place de la République.



Le numéro 177 de la revue *Hommes & Libertés*, trimestriel de la Ligue des droits de l'Homme, est paru !

Avec un dossier « Femmes : violences, inégalités » et d'autres articles sur les violences policières, les sondages, les drogues, l'éducation, la laïcité, la situation au Yémen, l'accord UE-Israël, les menaces pesant sur la Cour Européenne des Droits de l'Homme.



La LDH est partie prenante de l'Appel des solidarités, signez !

<http://www.appel-des-solidarités.fr>

Le site internet de la section se refait une santé, merci de le consulter et de faire des suggestions.

Suite à la projection-débat du 8 mars du film "Des lois et des hommes" nous vous conseillons de consulter le site <http://www.bloomassociation.org/> pour tout savoir de la pêche et de ses excès

Le collectif Droit des femmes contre les extrêmes droites dénonce les mensonges du Front national :

<https://www.droitsfemmescontrextremesdroites.org/spip.php?article53>